



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La gestion des migrants par le Maroc

Question écrite n° 13349

Texte de la question

M. Joël Giraud appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la gestion des migrants par le Maroc. L'Espagne est devenue cette année la première porte d'entrée de l'immigration clandestine en Europe, après la fermeture des frontières italiennes sous la pression de son ministre de l'intérieur. D'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 40 000 migrants ont gagné l'Espagne depuis le début de l'année 2018. Afin de limiter les arrivées vers l'Espagne, le Maroc intensifie la répression. Plus de 6 500 Subsahariens ont été refoulés depuis le mois d'août 2018 vers le sud du pays. Abandonnés aux portes du désert, ces candidats à l'exil font tout ce qu'ils peuvent pour retourner vers le nord du pays afin de tenter « l'aventure » vers l'Europe. Le royaume dit vouloir lutter contre les « réseaux mafieux de passeurs », mais les associations dénoncent des arrestations arbitraires et des expulsions abusives de migrants dont ni leur âge, ni leur situation personnelle ne leur permettent d'éviter l'expulsion. Il s'agit là d'une lutte sans précédent s'apparentant à des opérations commando menées hors de tout cadre juridique. Mi-août 2018, deux migrants sont morts après avoir sauté du bus qui les éloignait de Tanger. Fin septembre 2018, ce sont des candidats à la migration qui ont essuyé les tirs de la marine royale qui s'est dit « contrainte » de tirer sur un zodiac. Bilan : un mort et trois blessés. Faisant fi des engagements qu'il a pris en 2013 en matière d'asile et de migration, le Maroc, probablement désireux de prouver sa bonne volonté à l'Union européenne, tente de dissuader les candidats à l'exil, en les interceptant avant qu'ils n'embarquent pour l'Espagne. De son côté, la Commission européenne semble peiner à aider le Maroc dans sa gestion des flux migratoires. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les intentions de l'Union européenne afin de lutter contre cette répression dont l'envergure est contraire aux valeurs républicaines.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13349

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2018](#), page 9204

Question retirée le : 6 novembre 2018 (Retrait à l'initiative de l'auteur)